

AIDE AUX FRAIS D'INTERNAT EN ETUDES SECONDAIRES

MSA Midi Pyrénées Sud

PARENT AFFILIE A LA MSA

NOM : Prénom :

ADRESSE :
.....

TELEPHONE : Mail :

DATE DE NAISSANCE : N° Sécurité Sociale :

SITUATION FAMILIALE : ☐ Marié(e) ou pacsé(e) ☐ Vie maritale ☐ Divorcé(e)
☐ Séparé(e) ☐ Célibataire ☐ Veuf(ve)

Etes-vous allocataire de la MSA Midi-Pyrénées Sud au titre des prestations familiales ? :

OUI ☐

NON ☐

Etes-vous : Salarié agricole ☐

Exploitant agricole ☐

NOMBRE D'ENFANTS :

NOMBRE D'ENFANTS ENCORE A CHARGE :

Indiquer : Nom(s) – Prénom(s)

Date de naissance :

- | | | |
|---|-------|-------|
| ▪ | | |
| ▪ | | |
| ▪ | | |
| ▪ | | |
| ▪ | | |
| ▪ | | |

RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU JEUNE CONCERNE PAR CETTE DEMANDE

Nom/Prénom : Date de naissance :

Age :

Inscrit en classe de :

Une bourse d'études est-elle versée ? OUI ☐

NON ☐

Nom et adresse de l'établissement où l'enfant est en internat :

.....
.....

Exerce-t-il une activité rémunérée ? OUI ☐

NON ☐

Si oui, montant mensuel : €

Je soussigné(e) certifie sur l'honneur que les renseignements portés sur cette demande et que les documents joints sont exacts. Je m'engage à signaler à la MSA Midi-Pyrénées Sud tous les changements qui interviendraient.

Fait à , le

Signature

MSA MIDI PYRENEES SUD

AIDE AUX FRAIS D'INTERNAT EN ETUDES SECONDAIRES

REGLEMENT 2026/2027

☐ OBJECTIF :

Aider les familles à financer la scolarité de leurs enfants à charge inscrits **en internat et n'ouvrant pas droit à une bourse d'études**.

☐ BENEFICIAIRES :

Toute famille allocataire de la MSA Midi Pyrénées Sud au titre des prestations familiales dont le quotient familial ne dépasse pas le plafond en vigueur, et ayant un ou plusieurs enfants scolarisés en cycle secondaire général (de la 6^{ème} à la terminale) ou en filière technique (BEP/CAP/BAC PRO), **en internat** et n'ouvrant pas droit à une bourse d'études.

☐ CONDITIONS D'ATTRIBUTION :

➤ L'enfant concerné doit, au moment de la demande :

- être à charge des parents et son âge doit être compris entre l'année de son 10^{ème} et celle de son 20^{ème} anniversaire
- être couvert à titre principal par la MSA MPS
- être inscrit **en internat** en cycle secondaire général (de la 6^{ème} à la terminale) ou en filière technique (BEP/CAP/BAC PRO) **et ne pas percevoir une bourse d'études**
- ne pas exercer d'activité rémunérée supérieure à 55 % du SMIC

➤ Le parent de l'enfant doit, au moment de la demande :

- Etre allocataire de la MSA MPS au titre des prestations familiales
- Avoir un quotient familial inférieur à 900 € (le quotient familial est calculé automatiquement sur les ressources prises en compte par le service Prestations Familiales)

Vous pouvez consulter le montant de votre quotient familial sur votre ESPACE PRIVE dans le pavé **FAMILLE/LOGEMENT ; rubrique « Enfance » => Mon quotient familial**

IMPORTANT : Lorsque vous consultez votre quotient familial, si dans la composition de votre famille, vos enfants majeurs (de moins de 26 ans) encore à votre charge, n'apparaissent plus et que votre quotient familial dépasse les 900 €, vous pouvez tout de même déposer votre demande d'aide. Un calcul tenant compte de vos enfants majeurs à charge sera réalisé manuellement, le résultat obtenu sera nommé Quotient Familial Majoré.

Si votre Quotient Familial Majoré est inférieur à 900 €, l'aide pourra vous être accordée.

☐ COMMENT OBTENIR CETTE AIDE ? - JUSTIFICATIFS A FOURNIR

Un imprimé doit être complété pour chacun des enfants concernés par la demande d'aide. Il doit être accompagné :

- d'un certificat de scolarité pour l'année scolaire 2026/2027 **précisant la qualité d'interne**
- d'une copie du dernier bulletin de salaire de l'enfant concerné si ce dernier exerce une activité rémunérée

La demande d'aide doit être **impérativement déposée avant le 15 novembre 2026**.

☐ MONTANT DE L'AIDE :

Dans la mesure où toutes les conditions d'attribution sont remplies, la somme allouée par la Mutualité Sociale Agricole Midi-Pyrénées Sud pour l'année scolaire 2026/2027 est de 300 € par enfant ; elle sera versée au parent allocataire.

Votre demande peut nous être adressée par :

- Voie postale : MSA MIDI PYRENEES SUD – SERVICE ASS – 78 VOIE DU TOEC – 31064 TOULOUSE CEDEX

- Depuis votre espace privé dans la rubrique « Contact et échanges » / Mes documents / Envoyer un document